

BESANÇON 2020

Vendredi 24 janvier 2020

## Annexe à l'engagement au Pacte pour la Transition avec le Collectif Grand Bisontin

Mesure 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre.

Je souhaitais m'engager sur les niveaux 2 et 3 et la majeure partie du niveau 1 hormis sur 2 points : l'abandon du projet des Vaites car je propose une convention citoyenne pour dégager un consensus qui verra sans doute une évolution du projet vers une occupation au sol et une forme urbaine revue, et le doublement de la RN57 entre Beure et Micropolis que je soutiens pour diminuer la pollution et le stress des usagers. Les transports collectifs ne parviendront pas à répondre au foisonnement des origines et destinations des automobilistes. En revanche, je développerai fortement le covoiturage. Les niveaux étant cumulatifs, je ne peux m'engager sur cette mesure.

Mesure 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

Je souhaitais m'engager sur le niveau 2 et la majeure partie du niveau 1 mais je ne peux garantir un montant minimum dédié aux investissements de voirie cyclable de 29€ par an par personne, soit un budget de 3 à 4 millions par an, car la compétence voirie relève de la communauté urbaine. Par contre je prévois dans mon programme de 1,5 millions par an pour faire passer la part modale de 3% à 15% durant mon mandat. Les niveaux étant cumulatifs, je ne peux m'engager sur cette mesure.

Mesure 16. . Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

Comme indiqué pour la mesure 13, je soutiens le doublement de la RN57 entre Beure et Micropolis incompatible avec l'abandon du projet demandé dès le niveau 1. Les transports collectifs ne parviendront pas à répondre au foisonnement des origines et destinations des automobilistes. En revanche, je développerai fortement le covoiturage. Les niveaux étant cumulatifs, je ne peux m'engager sur cette mesure.

Mesure 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.

Je ne peux m'engager sur cette mesure sans disposer d'une étude de faisabilité pour l'extinction de l'éclairage public qui pose aussi un risque d'insécurité. Je tiens à préciser que je suis signataire de l'appel de 160 personnalités à dire "stop aux écrans vidéo publicitaires" publié dans le JDD du 1<sup>er</sup> mars 2020.

Mesure 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

Je ne peux m'engager sur cette mesure pour des raisons de budget mais aussi d'extrême réserve sur le sujet de l'accueil inconditionnel. En revanche, je souhaite instaurer une relation de confiance avec les personnes et les associations engagées dans l'accueil.

**éric Alauzet**